LIVRET D'INSCRIPTION

Au

CFA de l'Éducation Nationale en Bourgogne

Année scolaire …… / …….

Académie de Dijon

Nom – Prénom du candidat : .....

Nom employeur : .....

SOMMAIRE

Procédure d'inscription 1

Dossier de candidature 2
à compléter par le candidat

Déclaration d'intention d'embauche 3
à compléter par l'employeur

Contrat « Cerfa FA 13 » 4
à compléter par l'employeur

Notice du « Cerfa fa 13 » 5

Bordereau de résiliation 6
à compléter en cas de rupture du contrat

académie Dijon
GIP FTLV
VOS COMPÉTENCES POUR DEMAIN
RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

CFA de l'Éducation Nationale en BOURGOGNE

Être apprenti en 8 étapes

Inscription

1 — Candidat
Complète et envoie le dossier de candidature au CFA soit en ligne ou par mail

2 — CFA
Enregistre le dossier de candidature et transmet le dossier à l'UFA

3 — Candidat
- Recherche un employeur
- Si employeur trouvé, fait compléter la DIE à l'employeur et la transmet au CFA

4 — CFA
- Réceptionne la DIE, l'enregistre et valide l'inscrption.*
- Courriers de validation d'inscrption envoyés pour mise en contact avec l'UFA

Contractualisation

5 — Employeur
- Complète le contrat, mise en signature par lui et l'apprenti
- Envoie le contrat au CFA en trois exemplaires soit par courrier soit par mail

6 — CFA
- Réceptionne le contrat et complète la partie "Formation"
- Mise en signature par la direction et renvoie les exemplaires à l'employeur

7 — Employeur
- Réceptionne les trois exemplaires du contrat
- Les envoie à son OPCO sous 5 jours pour enregistrement

8 — OPCO
- Réceptionne les exemplaires du contrat
- Instruit le dossier et transmet son accord au CFA et à l'employeur sous 20 jours
- Renvoie un exemplaire à l'employeur et au CFA

*Si l'employeur est un établissement public, un contrat de formation précisant le coût formation doit être établi par le CFA et transmis pour accord à l'employeur.

A COMPLÉTER EN MAJUSCULES

Dossier de candidature

Année scolaire …… / ……..

à déposer en version PDF sur l'espace candidature du CFA ENB :
https://cfa-enb.ymag.cloud/index.php/preinscription/

ou par mail à cfa@ac-dijon.fr

Formation demandée :

Intitulé de la formation : …… .....

Option : …….....

Classe demandée :

CAP, BMA ou BTS :	❑ 1ère année	❑ 2ème année	❑ en 1 an
Bac Professionnel :	❑Seconde	❑ Première	❑ Terminale
Titre ou MC :	❑ en 1 an		

Lycée demandé : …….. ....

Coordonnées du candidat :

Nom : …… Prénom : …….....

Né(e) le : …… à : ……..…….....… Département : …….....

Adresse : …… .....

Code postal : …… Ville : ……

Tél : …… Portable : ……

E-mail : ……

Numéro d'Identifiant National d'Etudiant INE : _ _ / _ _ / _ _ _ _ _ _ / _

Reconnaissance handicap : ❑ OUI ❑ NON

Besoin(s) aménagement scolaire et/ou pédagogique : ❑ OUI ❑ NON

Si oui : Le ou lesquel(s) ? : …… .....

.....

Profession Mère : …… Profession Père : …….....

Parents / Représentant légal (pour les mineurs)

❑ Monsieur ❑ Madame Nom Prénom : ……..……..……

❑ Père ❑ Mère ❑ Représentant légal

Adresse : …….....

Code postal : …… Ville : ……..

Tél : …… Portable : ……

E-mail : ……..

Situation avant l'apprentissage :

Situation année scolaire précédente :

❑ **Etudiant ou apprenti**	❑ scolaire ❑ contrat d'apprentissage ❑ contrat de professionnalisation
Intitulé du diplôme préparé :	……
Classe :	……
Nom établissement :	……
CP et Ville :	……

ou

❑ **En emploi** ❑ **Demandeur d'emploi - d'1 an** ❑ **Demandeur d'emploi + d' 1 an**

❑ **Autre situation**, précisez : ……..

Dernier diplôme obtenu :

Intitulé du diplôme :	……
Année scolaire :	……

Avez-vous trouvé l'entreprise d'accueil ?

- ❑ **Non, pas encore**
- ❑ **Non, pas encore,** mais j'ai commencé mes recherches et j'attends des réponses.
- ❑ **Oui**
  Si oui, merci de nous retourner la **« déclaration d'intention d'embauche »** remplie par votre futur employeur.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- ✓ Lettre de motivation à l'attention de la directrice du CFA
- ✓ Curriculum-Vitae à jour
- ✓ Photocopie du dernier diplôme et relevé de notes
- ✓ Photocopies des bulletins scolaires des deux dernières années
- ✓ Photocopie de la carte d'identité recto/verso
- ✓ Notification RQTH en cas de situation d'handicap

☐ En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour permettre mon inscription et la gestion de mon dossier au CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne. J'autorise également le traitement de ces données pour toute enquête statistique sur l'apprentissage par les autorités compétentes.

A ……, le ……

Signature du candidat (ou d'un parent ou du représentant légal si l'apprenti est mineur) :

DECLARATION « INTENTION D'EMBAUCHE »

***A remplir EN MAJUSCULES par le futur employeur et à retourner* par mail : cfa@ac-dijon.fr**

FORMATION CHOISIE :

Intitulé du diplôme : ……

Option : ……

Classe demandée : CAP, BMA ou BTS : ❑ 1ère année ❑ 2ème année ❑ En 1 an
Bac Professionnel : ❑ Seconde ❑ Première ❑ Terminale
Titre ou MC : ❑ en 1 an

Lycée demandé : ……

L'APPRENTI :

Nom : …… Prénom : ……

L'EMPLOYEUR :

Etablissement : ❑ Privé ❑ Public Statut juridique : ……

N° Identifiant de convention collective (IDCC) : ……

Nom de l'OPCO : ……

Nom de l'entreprise : ……

Activité de l'entreprise : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone : …… Mail : ……

Nom et Prénom du chef d'entreprise : ……

Nom du responsable du suivi administratif : ……

Service et fonction : ……

Tél : …… Portable : ……

E-mail : ……

Nom du futur maître d'apprentissage (si déjà connu): ……

Service et fonction : ……

Tél : …… Portable : ……

E-mail : ……

Date prévisionnelle de début de contrat : ……/……/……..

***Attention* : l'inscription au CFA sera définitive à réception du contrat d'apprentissage**

Fait à ……

le ……

CACHET ET SIGNATURE ENTREPRISE :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail

Contrat d'apprentissage

(art. L6211-1 et suivants du code du travail)

(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa n°51649#04 avant de remplir ce document)

cerfa

N° 10103*07

FA 13

Mode contractuel de l'apprentissage l_l

L'EMPLOYEUR ☐ employeur privé ☐ employeur « public »*

Nom et prénom ou dénomination :

_____

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :

N° Voie

Complément :

Code postal : l_l_l_l_l

Commune :

Téléphone : l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Courriel :

_____@_____

N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :
l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Type d'employeur : l_l

Employeur spécifique : l_l

Code activité de l'entreprise (NAF) : l_l_l_l_l

Effectif total salariés de l'entreprise : l_l_l_l_l_l_l_l

Convention collective applicable :

_____

Code IDCC de la convention l_l_l_l

***Pour les employeurs du secteur public,** adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage : ☐

L'APPRENTI(E)

Nom de naissance et prénom :

_____

Adresse : N° Voie

Complément :

Code postal : l_l_l_l_l

Commune :

Téléphone : l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Courriel : _____@_____

Date de naissance : l_l_l l_l_l l_l_l_l

Sexe : ☐ M ☐ F Département de naissance : l_l_l

Commune de naissance : _____

Nationalité : l_l Régime social : l_l

Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé : ☐ oui ☐ non

Représentant légal *(renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)*

Nom de naissance et prénom :

_____

Adresse : N° Voie

Complément :

Code postal : l_l_l_l_l

Commune :

Situation avant ce contrat : l_l_l

Dernier diplôme ou titre préparé : l_l_l

Dernière classe / année suivie : l_l_l

Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :

_____

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : l_l_l

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Nom de naissance et prénom du maître d'apprentissage n°1 :

_____

Date de naissance : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

Nom de naissance et prénom du maître d'apprentissage n°2 :

_____

Date de naissance : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

☐ ***L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction***

LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : l_l_l

Type de dérogation : l_l_l à *renseigner si dérogation pour ce contrat*

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant : l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Date de conclusion : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

Date de début d'exécution du contrat : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

Si avenant, date d'effet : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

Durée hebdomadaire du travail : l_l_l heures l_l_l minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : ☐ oui ☐ non

Rémunération

** Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)*

1re année, du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du _____* ; du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du *

2e année, du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du _____* ; du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du *

3e année, du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du _____* ; du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du *

4e année, du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du _____* ; du l_l_l l_l_l l_l_l_l_l au l_l_l l_l_l l_l_l_l_l : ___% du *

Salaire brut mensuel à l'embauche : l_l_l_l_l,l_l_l € Caisse de retraite complémentaire : _____

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : l_l_l,l_l_l € / repas Logement : l_l_l_l,l_l_l € / mois Autre : l_l

LA FORMATION

CFA d'entreprise : ☐ oui ☐ non

Diplôme ou titre visé par l'apprenti : l_l_l

Dénomination du CFA responsable :

Intitulé précis :

N° UAI du CFA : l_l_l_l_l_l_l_l_l

Code du diplôme : l_l_l_l_l_l_l_l_l

N° SIRET du CFA : l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Organisation de la formation en CFA :

Adresse : N° Voie
Complément :
Code postal : l_l_l_l_l
Commune :

Date de début du cycle de formation : l_l_l l_l_l l_l_l_l

Date prévue de fin des épreuves ou examens : l_l_l l_l_l l_l_l_l

Visa du CFA (cachet et signature du directeur)

Durée de la formation : l_l_l_l_l heures

☐ ***L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat***

Fait à

Signature de l'employeur ***Signature de l'apprenti(e)*** ***Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)***

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT

Nom de l'organisme :

N° SIRET de l'organisme : l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Date de réception du dossier complet : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

Date de la décision : l_l_l l_l_l l_l_l_l_l

N° de dépôt : l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Numéro d'avenant : l_l_l_l_l

Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données reportez-vous à la notice FA 14

NOTICE POUR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Avant de conclure un contrat d'apprentissage, renseignez-vous sur les règles applicables au contrat ainsi que sur les dispositions particulières éventuellement prévues dans la convention collective ou dans l'accord spécifique appliqué dans votre entreprise. En effet, des minimas de rémunération plus élevés ainsi que des règles différentes applicables au maître d'apprentissage peuvent être prévus. N'hésitez pas à vous rapprocher des acteurs de l'apprentissage (opérateurs de compétences – OPCO -, DIRECCTE, etc).

Déroulement de la procédure,

L'employeur transmet le dossier complet à l'organisme en charge du dépôt dont il relève (OPCO ou unité départementale de la DIRECCTE pour le secteur public) au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début d'exécution du contrat.

Le dossier complet comporte :

- les rubriques du formulaire renseignées : toutes les informations demandées sont nécessaires à l'instruction du dossier ;
- l'attestation de l'employeur quant à l'éligibilité du maître d'apprentissage à cette fonction (matérialisée par la case à cocher sur le formulaire) ;
- l'attestation de l'employeur de disposer de l'ensemble des pièces justificatives liées au contrat (matérialisée par la case à cocher sur le formulaire) ;
- la convention de formation ou l'attestation pédagogique ou financière, dans le cas d'un CFA d'entreprise ;
- la convention d'aménagement de durée, le cas échéant.

Attention, un dossier incomplet ne pourra pas être instruit et vous sera directement renvoyé.

L'organisme en charge du dépôt dispose de 20 jours à compter de la date de réception du dossier complet pour rendre sa décision.

- Si le contrat est conforme aux règles fixées aux articles D6224-1 et suivants et D6275-1 et suivants du code du travail, l'organisme procède au dépôt du contrat auprès des services du ministre en charge de la formation professionnelle.
- Si une non-conformité est constatée au cours de l'instruction, l'organisme en charge du dépôt peut, soit refuser, soit demander la modification par l'employeur du ou des point(s) de non-conformité, et ce dans le délai prévu pour l'instruction.

PRECISIONS POUR COMPLETER LES RUBRIQUES DU CERFA

Mode contractuel de l'apprentissage :
1 à durée limitée
2 dans le cadre d'un CDI
3 entreprise de travail temporaire
4 activités saisonnières à deux employeurs

L'EMPLOYEUR

Type d'employeur

Privé
11 Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle
12 Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés
13 Entreprises dont les salariés relèvent de la mutualité sociale agricole
14 Profession libérale
15 Association
16 Autre employeur privé
Public
21 Service de l'Etat (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique d'Etat)
22 Commune
23 Département
24 Région
25 Etablissement public hospitalier
26 Etablissement public local d'enseignement
27 Etablissement public administratif de l'Etat
28 Etablissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
29 Autre employeur public

Si l'employeur est en auto-assurance, il peut choisir d'adhérer au régime d'assurance chômage pour ses seuls apprentis. Il est alors totalement exonéré des contributions d'assurance chômage au titre de l'emploi de ses apprentis. Afin d'opter pour cette affiliation spécifique, cocher la case.

Employeur spécifique
1 Entreprise de travail temporaire
2 Groupement d'employeurs
3 Employeur saisonnier
4 Apprentissage familial : l'employeur est un ascendant de l'apprenti
0 Aucun de ces cas

Code NAF
Nomenclature d'activités et des produits française correspondant à l'activité principale de l'établissement d'exécution du contrat (version 2008)

Code IDCC
Identifiant de la convention collective de branche appliquée par l'établissement dans le cadre de l'exécution du contrat ou à défaut de la convention d'entreprise (non adaptive d'une convention de branche) ou enfin dans le cas de certaines grandes entreprises du code du statut. Ce code peut être obtenu sur le site du ministère du Travail www.travail.gouv.fr. S'il n'y a pas de convention collective veuillez indiquer le code 9999, si la convention collective est en cours de négociation, veuillez indiquer le code 9998.

Effectif salarié de l'entreprise
L'effectif renseigné est **celui de l'entreprise dans sa globalité**, au sens de l'article L. 130-1.-I du code de la sécurité sociale et non seulement l'effectif de l'établissement d'exécution du contrat.

L'APPRENTI(E)

Département de naissance : indiquez le numéro du département.
Pour les personnes nées à l'étranger, indiquez 099.

Nationalité :

1 Française
2 Union Européenne
3 Etranger hors Union Européenne
Assurez-vous que le salarié étranger, non citoyen européen, dispose au début du contrat d'un titre de séjour valable l'autorisant à travailler en France et d'une autorisation de travail délivrée dans le cadre de l'article L. 5221-5 du code du travail.

Situation avant contrat :

1 Scolaire
2 Prépa apprentissage
3 Etudiant
4 Contrat d'apprentissage
5 Contrat de professionnalisation
6 Contrat aidé
7 En formation au CFA avant signature d'un contrat d'apprentissage (L6222-12-1 du code du travail)
8 En formation, au CFA, sans contrat, suite à rupture (5° de L6231-2 du code du travail)
9 Stagiaire de la formation professionnelle
10 Salarié
11 Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non au Pôle Emploi)
12 Inactif

Régime social :

1 MSA
2 URSSAF

Parcours de formation antérieur de l'apprenti :
La table « diplômes ou titres » ci-dessous est à utiliser pour compléter les champs « dernier diplôme ou titre préparé », « diplôme ou titre le plus élevé obtenu » ainsi que le champ « diplôme ou titre visé » de la rubrique « formation »

Diplômes et titres de l'apprenti
Diplôme ou titre de niveau bac +5 et plus
80 Doctorat
71 Master professionnel/DESS
72 Master recherche/DEA
73 Master indifférencié
74 Diplôme d'ingénieur, diplôme d'école de commerce
79 Autre diplôme ou titre de niveau bac+5 ou plus
Diplôme ou titre de niveau bac +3 et 4
61 1ère année de Master
62 Licence professionnelle
63 Licence générale
69 Autre diplôme ou titre de niveau bac +3 ou 4
Diplôme ou titre de niveau bac +2
54 Brevet de Technicien Supérieur
55 Diplôme Universitaire de technologie

Dernière année ou classe suivie par l'apprenti
01 l'apprenti a suivi la dernière année du cycle de formation et a obtenu le diplôme ou titre
11 l'apprenti a suivi la 1ère année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
12 l'apprenti a suivi la 1ère année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
21 l'apprenti a suivi la 2è année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
22 l'apprenti a suivi la 2è année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
31 l'apprenti a suivi la 3è année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante, cycle adapté)
32 l'apprenti a suivi la 3è année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)

58 Autre diplôme ou titre de niveau bac+2
Diplôme ou titre de niveau bac
41 Baccalauréat professionnel
42 Baccalauréat général
43 Baccalauréat technologique
49 Autre diplôme ou titre de niveau bac
Diplôme ou titre de niveau CAP/BEP
33 CAP
34 BEP
35 Mention complémentaire
38 Autre diplôme ou titre de niveau CAP/BEP
Aucun diplôme ni titre
25 Diplôme national du Brevet (DNB
26 Certificat de formation générale
13 Aucun diplôme ni titre professionnel

40 l'apprenti a achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire (collège)
41 l'apprenti a interrompu ses études en classe de 3è
42 l'apprenti a interrompu ses études en classe de 4è
Exemple :
Avant le contrat d'apprentissage, le candidat, titulaire d'un baccalauréat général, était en première année de BTS qu'il souhaite poursuivre en apprentissage
Dans la rubrique « apprenti », indiquez
« diplôme le plus élevé = 42 »,
« dernier diplôme ou titre préparé = 31 »
et « dernière classe suivie = 11 ».
Dans la rubrique formation, indiquez « diplôme ou titre visé = 31 ».

LE MAITRE D'APPRENTISSAGE

A défaut de dispositions conventionnelles particulières applicables dans l'entreprise, le maître doit justifier d'une formation et d'une expérience professionnelle minimales fixées par l'article R. 6223-22 du code du travail et encadrer au maximum 2 apprentis plus un redoublant (article R. 6223-6 du même code).
L'employeur atteste que le maître d'apprentissage répond bien à l'ensemble de ces critères et qu'il est salarié de l'entreprise, voire l'employeur lui-même ou son conjoint collaborateur en cochant la case prévue à cet effet dans la rubrique « maître d'apprentissage ».
Le changement de maître d'apprentissage en cours de contrat implique de conclure un avenant au contrat initial sauf à ce que le contrat d'apprentissage initial ait prévu un second maître d'apprentissage (composant une équipe tutorale).

LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant :
Contrat initial
11 Premier contrat d'apprentissage de l'apprenti
Succession de contrats
21 Nouveau contrat avec un apprenti qui a terminé son précédent contrat auprès d'un même employeur
22 Nouveau contrat avec un apprenti qui a terminé son précédent contrat auprès d'un autre employeur
23 Nouveau contrat avec un apprenti dont le précédent contrat auprès d'un autre employeur a été rompu
Avenant : modification des conditions du contrat
31 Modification de la situation juridique de l'employeur
32 Changement d'employeur dans le cadre d'un contrat saisonnier
33 Prolongation du contrat suite à un échec à l'examen de l'apprenti
34 Prolongation du contrat suite à la reconnaissance de l'apprenti comme travailleur handicapé
35 Modification du diplôme préparé par l'apprenti
36 Autres changements : changement de maître d'apprentissage, de durée de travail hebdomadaire, réduction de durée, etc.
37 Modification du lieu d'exécution du contrat

Type de dérogation :
11 Age de l'apprenti inférieur à 16 ans
12 Age supérieur à 29 ans : cas spécifiques prévus dans le code du travail
21 Réduction de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage
22 Allongement de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage
50 Cumul de dérogations
60 Autre dérogation

Date de conclusion : date à laquelle le contrat de travail est conclu par les deux parties (signatures).

Date de début d'exécution : date du 1er jour où débute effectivement le contrat (en entreprise comme en centre de formation).

Grille de rémunération minimale, pour les contrats conclus à compter du 1er janvier 2019

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1er année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100 % du SMIC*
2e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100 % du SMIC*
3e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC*	100 % du SMIC*

** ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable*
La convention collective appliquée dans l'entreprise ou l'accord des parties peut prévoir des dispositions plus favorables en termes de rémunération.

Pour effectuer une simulation assistée du calcul de la rémunération légale, consultez le portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr

LA FORMATION

Diplôme ou titre visé : Reportez-vous à la table « diplômes et titres de l'apprenti « dans la rubrique « Apprenti ».

Code du diplôme : Renseignez–vous auprès de l'établissement de formation responsable ou se reporter sur le site https://www.education.gouv.fr/

LES PIECES JUSTITIFICATIVES

Pendant la durée du contrat d'apprentissage, l'employeur fournit, à la demande de l'inspection du travail, de la mission chargée du contrôle pédagogique ou des organismes en charge du dépôt, les pièces permettant d'attester du respect des déclarations figurant dans le contrat d'apprentissage, la convention de formation et le cas échéant la convention d'aménagement de durée du contrat d'apprentissage.

LES MENTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES

Les mentions ci-dessous doivent être communiquées par l'employeur au titulaire du contrat d'apprentissage lors de sa signature du contrat.

Sur la base du présent CERFA, le ministère chargé de l'emploi (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) procède à un traitement des données à caractère personnel concernant l'employeur, l'apprenti et son maitre d'apprentissage pour les finalités suivantes :

- faciliter la conclusion des contrats en alternance ;
- améliorer la qualité du service rendu aux usagers ;
- faciliter le traitement et la prise en charge des contrats par les organismes concernés ;
- faciliter l'élaboration des traitements de données statistiques anonymes ;
- mettre en cohérence les réseaux d'information déjà existants ;
- faciliter le traitement des versements des aides à l'alternance ;
- faciliter l'identification des décrocheurs scolaires
- faciliter la recherche d'emplois en alternance
- faciliter l'orientation professionnelle des usagers

Diffuser une information ciblée aux entreprises et aux alternants potentiellement éligibles à des aides visant à développer l'alternance. Les traitements réalisés sont fondés sur l'article 6.1.c du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données, ou RGPD). A ce titre, il est nécessaire à l'exécution des dispositions réglementaires suivantes :

- l'article L. 313-7 du Code de l'Education
- l'article R. 6261-8 et R. 6261-14 du Code du Travail
- le décret n° 2018-000 du 28 décembre 2018 relatif à l'aide unique aux employeurs d'apprentis
- le décret n°2019-1 du 3 janvier 2019 portant création de l'aide au financement du permis de conduire pour les apprentis
- l'arrêté du 18 mai 2012 portant autorisation de traitements automatisés de données à caractère personnel relatives au service dématérialisé de l'alternance mis à disposition des usagers

Dans le cadre des dispositions susmentionnées, les données personnelles collectées sont accessibles, chacun pour ce qui les concerne, aux organismes suivants :

- Organismes gestionnaires des branches du régime général de la sécurité sociale sociaux (ACOSS et URSSAF, CNAV, AGIRC et ARCCO),
- Chambres consulaires,
- Opérateurs de compétence (OPCO),
- Centres de formation d'apprentis (CFA),
- Agence de services et de paiement (ASP),
- DIRECCTE et unités départementales
- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP),
- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),
- Ministère de l'éducation nationale
- Caisse des dépôts et des consignations (CDC)
- Pôle Emploi

Les données enregistrées sont conservées pendant une durée maximale de dix ans à compter de la fin du contrat.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, des données vous concernant.

Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au responsable de traitement :

Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, 14 avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP ou par courrier électronique à protectiondesdonneesDGEFP@emploi.gouv.fr
Toute demande devra être accompagnée de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés.

Ces mentions doivent être communiquées par l'employeur au titulaire du contrat d'apprentissage lors de sa signature du contrat.

Sur la base des données du présent CERFA dont elle est destinataire, l'Agence de Services et de Paiement (ASP) procède à un traitement de données à caractère personnel aux fins du versement, du contrôle et du suivi de « l'aide unique aux employeurs d'apprentis » (créée par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 et le décret n° 2018-1348 du 28 décembre 2018). Ce traitement est réalisé sur le fondement des points c) et e) de l'article 6.1 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données, ou RGPD).
Les données personnelles sont conservées aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à la réalisation des finalités prévues, dans la limite de 10 suivant la fin du contrat.
Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'accès, de rectification et de limitation des données vous concernant. Le traitement répondant à une obligation légale, les droits d'opposition et d'effacement ne sont pas applicables.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter l'ASP :
- par courrier adressé à :
Agence de Services et de Paiement
Délégué à la protection des données
Direction générale / MGSSI
2, rue du Maupas
87040 Limoges Cedex 01
- par courriel à :
protectiondesdonnees@asp-public.fr
Toute demande devra être accompagnée de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
Si vous estimez, après avoir contacté l'ASP, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMULAIRE DE RESILIATION
DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Document à compléter et à renvoyer au service d'enregistrement de votre contrat d'apprentissage (DDTEFP, Chambre de commerce ou Chambre d'agriculture)

Le contrat d'apprentissage	
Date de début de contrat	
Date de fin de contrat	
Enregistré le	
Sous le numéro	
L'employeur	
Entreprise	
Adresse	
Téléphone	
N° SIRET	
L'apprenti	
Prénom et Nom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Diplôme préparé	
Le représentant légal de l'apprenti mineur	
Prénom et Nom	
Adresse	
Téléphone	

☐ **Rupture pendant les 45 premiers jours en emploi, consécutifs ou non, de l'apprenti,** par ce dernier ou l'employeur, art L. 6222-18 du code du travail ;

☐ **Rupture d'un commun accord** entre l'apprenti et l'employeur (aucune faute de l'une ou l'autre des parties ne peut motiver un tel accord), art L. 6222-18 du code du travail ;

☐ **Rupture en cas de faute grave ou de manquements répétés à ses obligations, de la part de l'employeur ou de l'apprenti : la résiliation doit être impérativement prononcée par le Conseil des Prud'hommes, ou le juge d'instance** (à défaut, la rupture est sans effet et l'employeur doit dès lors payer les salaires jusqu'au jour où le juge statue sur la résiliation) ;

☐ **Rupture en cas d'inaptitude de l'apprenti** à exercer le métier auquel il voulait se préparer (prononcée par le Conseil des Prud'hommes), art L 6222-18 du code du travail ;

☐ **Rupture en cas d'obtention du diplôme** ou du titre de l'enseignement technologique préparé par l'apprenti (le contrat peut prendre fin de plein droit à l'initiative de l'apprenti avant la date de fin de contrat), art L. 6222-19 du code du travail;

☐ **Rupture par décision administrative** du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle consécutive au risque sérieux d'atteinte à la santé ou à l'intégrité physique ou morale de l'apprenti ;

☐ **Rupture par décision motivée du Préfet du Département** pour méconnaissance des obligations à la charge de l'employeur.

Cocher obligatoirement la case correspondante et joindre les justificatifs

Date d'effet de la rupture :

Fait à :
Le :

L'employeur : **L'apprenti :** **Le représentant légal :**

Résiliation enregistrée par :
Le :